

INSTITUT DU SACRE-CŒUR

EDUQUER A LA VIE ET A L'AMOUR !

L'Institut Sacré-Cœur est une Institution Educative Catholique, à cycle fondamental, dirigée et animée par les FRERES DU SACRE-COEUR qui sont des religieux éducateurs laïcs.

L'Institut du Sacré-Cœur est un lieu où l'éducation et l'instruction sont dispensées. Sa mission consiste donc à offrir à l'élève les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences techniques, et de développer son autonomie, son esprit d'initiative et son sens des responsabilités.

Tous les élèves sont reçus à égalité de dignité et de droits.

Les membres de la communauté éducative s'engagent à respecter et à faire respecter le présent règlement intérieur.

QUI SONT LES FRERES DU SACRE-CŒUR ?

Les **frères du Sacré-Cœur** (en latin : *Fratres a Sacratissimo Corde Jesu*) forment une congrégation laïque masculine de droit pontifical qui se consacre à l'éducation de la jeunesse. L'institut des **Frères du Sacré-Cœur** a vu le jour à Lyon le 30 septembre 1821.

Le Père André Coindre, né en 1787, en est le fondateur et le dirigea comme Supérieur général jusqu'à sa mort en 1826. Les frères dirigent des écoles, collèges, lycées, orphelinats, et instituts pour sourds-muets. La maison généralice est à Rome.

L'Institut des Frères du Sacré-Cœur, une congrégation religieuse est présent dans plus de 32 pays à travers le monde dont 14 africains.

Les Frères du Sacré-Cœur sont arrivés à Bamako en 1992. En octobre 1993 l'Institut du Sacré-Cœur a ouvert ses portes en donnant une éducation de qualité à la jeunesse malienne.

Le charisme des frères est essentiellement l'éducation des jeunes ; à ce titre, les frères ont une grande expérience de l'éducation, de l'enseignement et sont reconnus pour la qualité, le sérieux dans leur travail partout où ils œuvrent.



RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Renseignements Généraux

L'Institut du Sacré-Cœur relève de l'Enseignement Privé Catholique du Diocèse de Bamako. Il a le premier cycle et le second cycle de l'enseignement fondamental (1^{ère} à la 9^{ème}). Sa devise est : **Eduquer à la Vie et à l'Amour**.

Les Horaires : Matin 7h45 - 12h00 Après-midi 15h00 - 17h00

INSCRIPTION ET RE-INSCRIPTION :

NOM Elève :	Prénom (s) Elève :
.....Nationalité :	
Classe :	Passe Redouble Ancien/ Nouveau.....
Date de naissance : - - / - - / - -	Lieu de Naissance : Nom
Ecole :	
Nom Parent :	Numéro de
Tel :	Tel :

Pour les nouveaux élèves :

Inscription au test : 2000 F CFA plus le dernier bulletin de l'année scolaire précédente.

Conditions d'accès en salle de classe après le test réussi : Avoir fourni le dossier scolaire au complet visé par le CAP de départ et le CAP d'arrivée, avoir versé la totalité des frais généraux, les frais d'inscription et la première tranche de la scolarité.

Pour les anciens élèves :

Conditions d'accès en salle de classe : Avoir rempli et déposé au secrétariat la fiche de réinscription, avoir soldé les frais de scolarité de l'année précédente et avoir versé la totalité des frais généraux et la première tranche de la scolarité de la nouvelle année.

LES FRAIS DE SCOLARITE

PREMIER CYCLE

Frais d'inscription pour les nouveaux y compris la première année : 28 000 F CFA

Calendrier de versement de la scolarité

Frais Généraux	AOUT 1 ^{ère} tranche	NOVEMBRE 2 ^{ème} tranche	JANVIER 3 ^{ème} tranche	MARS 4 ^{ème} tranche	TOTAL
12 000 F CFA	40 000 F CFA	20 000 F CFA	20 000 F CFA	20 000 F CFA	112 000 F CFA

La tenue de sport est désormais achetée par tous les élèves à la boutique.

SECOND CYCLE

Frais d'inscription pour les nouveaux : 28 000 F CFA

Calendrier de versement de la scolarité

Frais Généraux	AOUT 1 ^{ère} tranche	NOVEMBRE 2 ^{ème} tranche	JANVIER 3 ^{ème} tranche	MARS 4 ^{ème} tranche	TOTAL
20 000 F CFA	50 000 F CFA	25 000 F CFA	25 000 F CFA	25 000 F CFA	145 000 F CFA

TRES IMPORTANT :

NB : Aucun remboursement, ni réduction des frais de scolarité ne pourront être concédés en cas d'absence, de départ volontaire. Un retard de paiement entraînera l'exclusion de l'élève des cours. Le paiement des frais scolaires n'est pas fonction du nombre des mois d'apprentissage, mais est en fonction d'une année scolaire achevée.

Désormais le paiement des frais de scolarité, de réclamations, de demande de moratoire relèvent exclusivement de la compétence de l'économie et non du directeur.

Moi agissant comme Père/Mère/Tuteur, je reconnais avoir lu et compris toutes les conditions ci-dessus et je m'engage à les honorer suivant le calendrier de versement des frais de scolarité.

Signature

Nom et Prénoms :

Téléphone :

AUTRES INFORMATIONS :

- Il est formellement interdit de faire entrer un téléphone, écouteur, arme blanche au sein de l'école, encore moins dans les salles de classe.
- Les sacs des élèves peuvent faire l'objet d'une fouille à tout moment à l'école, en classe.
- Tout élève qui n'est pas en tenue correcte ne sera pas accepté au sein de l'établissement.
- Après 8heures, les retardataires ne seront pas acceptés en classe.
- La tenue scolaire et les fournitures sont en vente à l'école.

